



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 4 JUIN 2014

Le Conseil Municipal du MÉE-SUR-SEINE s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville, le mercredi 4 Juin 2014 à 19 h 30.

Présidé par le Maire, M. VERNIN, 29 Conseillers Municipaux étaient présents, 5 étaient excusés et représentés, 1 absent.

Après la désignation de Monsieur Georges AURICOSTE en qualité de Secrétaire de Séance, Monsieur le Maire a soumis aux Conseillers Municipaux, les dossiers suivants :

Désignation du Secrétaire de séance - <i>Adopté à l'unanimité</i>
Le service public de distribution d'eau potable ; <i>adopté par 28 voix pour, 1 voix contre (Mme YACISI) et 5 abstentions (MM. SAMYN, GUERIN, Mme DAUVERGNE-JOLIN, M. AYINA, Mme CADET)</i>
Les tarifs 2014/2015 ; <i>adopté par 33 voix pour, 1 abstention (Mme YACISI)</i>
La garantie d'emprunt FSM ; <i>adopté par 33 voix pour, 1 abstention (Mme YACISI)</i>
L'entretien, la maintenance et le raccordement de poteaux d'arrêt de bus sur réseau éclairage ville ; <i>adopté à l'unanimité</i>
L'aménagement d'arrêts de bus pour mise en accessibilité réseau transport aux personnes à mobilité réduite ; <i>adopté à l'unanimité</i>
Le fonds E.CO.LE ; <i>adopté par 29 voix pour, 5 abstentions ((MM. SAMYN, GUERIN, Mme DAUVERGNE-JOLIN, M. AYINA, Mme CADET)</i>
Convention prise en charge financière et entretien bornes enterrées résidence albert schweitzer ; <i>adopté à l'unanimité</i>
Acquisition en état futur achèvement lots copropriétés pour installation poste police municipale – résidence Soleane ; <i>adopté à l'unanimité</i>
Concession aménagement : présentation du compte-rendu financier annuel ; <i>adopté par 29 voix pour, 5 abstentions ((MM. SAMYN, GUERIN, Mme DAUVERGNE-JOLIN, M. AYINA, Mme CADET)</i>
Prorogation contrat réservation 2 lots copropriété « le prudhomme » ; <i>adopté par 28 voix pour, 1 voix contre (Mme YACISI) et 5 abstentions (MM. SAMYN, GUERIN, Mme DAUVERGNE-JOLIN, M. AYINA, Mme CADET)</i>
Désignation d'un représentant au comité gestion SPL Melun val-de-seine aménagement ; <i>adopté par 29 voix pour, 5 abstentions ((MM. SAMYN, GUERIN, Mme DAUVERGNE-JOLIN, M. AYINA, Mme CADET)</i>
La formation des élus ; <i>adopté à l'unanimité</i>
La protection fonctionnelle d'un agent de police municipale ; <i>adopté par 33 voix pour, 1 abstention (Mme YASICI)</i>
La vente de caveaux funéraires ; <i>adopté à l'unanimité</i>
Convention d'occupation temporaire du domaine public en vue de l'installation temporaire du centre social ; <i>adopté à l'unanimité</i>
Le rapport d'activités de la C.A.M.V.S. ; <i>dossier REPORTE</i>

Avant de clore la réunion, M. VERNIN s'est livré à la traditionnelle séance de questions de Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux.

La séance a été levée à 22 h 40 mn.

Comme l'y autorise l'article 9 du Règlement Intérieur, M. le Maire a donné la parole au public.

Le Maire :

Franck VERNIN

